

LE MAYOLOIS



Bulletin municipal Automne 2025



Chers concitoyens et concitoyennes de Mayo,

Alors que la période électorale s'amorce, c'est avec émotion que je vous adresse ce mot du maire.

Au cours des quatre dernières années, nous avons accompli beaucoup de choses ensemble. Une grande partie de nos efforts a été consacrée à l'entretien et à la réfection de nos routes, un travail essentiel pour assurer la sécurité et la qualité de nos déplacements. Plusieurs projets de réfection de nos routes ont pu voir le jour, dont sur la Rivière-Blanche, Roy et Burke grâce aux subventions obtenues et à la rigueur de notre planification.

Au-delà des routes, nous avons aussi continué d'améliorer nos services municipaux, de soutenir la vie communautaire et de préserver notre environnement, toujours avec le même objectif : offrir un milieu de vie agréable et sécuritaire à tous les résidents de Mayo.

Je tiens à remercier les membres du conseil, le personnel municipal et l'ensemble des citoyens pour leur collaboration, leur confiance et leur engagement tout au long de ce mandat. C'est grâce à cette mobilisation collective que nous avons pu accomplir autant.

Merci à chacune et chacun de vous pour votre contribution à la vitalité de notre belle municipalité.

Robert Bertrand
Maire



Actualités

Prochaines séances du conseil municipal

10 novembre

8 décembre

Tuques et casquettes

L'automne s'installe doucement et la température se rafraîchit, c'est le moment parfait pour garder nos têtes bien au chaud! Profitez-en pour vous procurer nos tuques et casquettes à l'effigie de la municipalité de Mayo. Elles sont disponibles au coût de 25 \$ pour les tuques et 20 \$ pour les casquettes. Représenter votre communauté avec fierté tout en restant au chaud!





Élection



C'est une première dans la MRC de Papineau!

Cette année vous votez pour vos élus municipaux et *votre préfet.*

Le préfet représente l'ensemble des municipalités de la MRC. Il veille à la planification et au développement régional, en travaillant sur des dossiers communs comme l'aménagement du territoire, l'environnement et les services partagés entre les municipalités. Pour découvrir qui sont les candidats, visitez le site de la MRC : <https://mrcpapineau.com/conseil-des-maires/prefet-2025/>



Liste officielle des candidatures

Découvrez qui se présentent aux élections municipales 2025 sur le site web de la municipalité : <https://mayo.ca/elections-2025/>

Déroulement du vote

Le vote se tiendra à la mairie de Mayo (20, chemin McAlendin), lors du vote par anticipation et du jour du scrutin.

Pour voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale et présenter l'une des pièces d'identité suivantes :

- carte d'assurance maladie,
- permis de conduire,
- passeport canadien,
- certificat de statut d'Indien,
- carte d'identité des Forces canadiennes.

Assurez-vous d'apporter votre pièce d'identité le jour du vote.

Vote par anticipation

26 octobre
De 12 h à 20 h



Jour du scrutin

2 novembre
De 10 h à 20 h



Services incendies

Conseils de sécurité incendie pour la saison froide

Les pompiers volontaires du Service de sécurité incendie de Mayo et Mulgrave-et-Derry désirent vous rappeler qu'il est important pour votre sécurité de vérifier vos piles d'avertisseurs de fumée, de nettoyer, ramoner vos cheminées de foyer et d'avoir votre numéro d'adresse civique de domicile bien visible cet hiver pour les services d'urgence.

Prévention des incendies de forêt

L'incendie survenu le 30 septembre nous rappelle l'importance de rester vigilants. Avant d'allumer un feu, pensez à vérifier le niveau de risque d'incendie en temps réel sur notre site web.

Un bouton est disponible sur la page d'accueil de mayo.ca



Rappel a tous nos résidents riverains

Nous aimerions attirer votre attention sur l'importance de la végétalisation des bandes riveraines.



Comme vous avez sans doute pu le constater, la municipalité a également dû se conformer aux règles environnementales du Ministère de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MLCCFP) afin d'obtenir les autorisations nécessaires à l'exécution des travaux de stabilisation des rives réalisés en septembre dernier sur le chemin de la Rivière-Blanche.

Nous vous invitons à consulter [ce lien](#) pour obtenir plus d'informations concernant la végétalisation des bandes riveraines.

Report des nouvelles règles pour les piscines résidentielles

Le gouvernement du Québec reporte d'un an l'entrée en vigueur du Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles. Les propriétaires auront donc plus de temps pour se conformer aux nouvelles normes.

Les exigences visent à mieux protéger les jeunes enfants et comprennent notamment :

- l'installation d'une clôture ou d'une barrière d'au moins 1,2 mètre de hauteur autour de la piscine;
- une porte munie d'un dispositif de sécurité qui se referme et se verrouille automatiquement;
- l'interdiction d'un accès direct à la piscine à partir d'une maison (par exemple, une porte patio ouvrant directement sur la piscine).

Pour plus d'information, consultez le site du gouvernement du Québec.



Abris d'auto temporaires

Conformément à la réglementation en vigueur : Les abris d'auto temporaires peuvent être installés le 1er novembre d'une année en cours au 15 mai de l'année suivante. Ceux-ci doivent respecter une marge de recul de 1,50 mètre de l'emprise du chemin et une marge latérale de 0,75 mètre. ([Règlement 2011-03](#))

Votre chien a-t-il sa médaille?

Nous rappelons aux citoyens qu'il est obligatoire d'enregistrer votre chien chaque année conformément à la réglementation provinciale ([Chapitre P-38.002, r.1](#)).

Le renouvellement annuel est au coût de 10 \$ par chien. Cette démarche permet une gestion efficace des animaux sur le territoire de la municipalité de Mayo, en accord avec la Loi provinciale visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens



Déneigement

Afin d'éviter d'entraver les opérations de déneigement et d'assurer la sécurité de tous les usagers de la route, le règlement 2009-001 interdit de déposer la neige de l'autre côté du chemin. Les contrevenants s'exposent à un constat d'infraction.

Entretien des ponceaux

Il est essentiel de veiller à l'entretien régulier de vos ponceaux pour assurer un bon drainage et prévenir les inondations sur vos terrains ainsi que sur les routes environnantes. En les nettoyant et en les dégageant des débris, vous contribuez non seulement à la sécurité de votre propriété, mais aussi à celle de toute la communauté. Une petite attention aujourd'hui peut éviter de gros problèmes demain! (Règlement 2021-04).

Hygiène du milieu

Écocentre

Veuillez noter que vous avez jusqu'au 29 novembre pour utiliser votre carte d'accès 2025 à l'écocentre du Canton de Lochaber. Celui-ci sera ensuite fermé jusqu'à l'année prochaine.

Quoi recycler

Le recyclage est un geste simple qui fait une grande différence! Assurez-vous de trier correctement vos matières recyclables : papier, carton, plastiques (codes 1 à 7, sauf le 6), verre et métal. Évitez de mettre des sacs en plastique, pellicules alimentaires et styromousse dans vos bacs de recyclage.

Pour vous aider, posez-vous ces deux questions avant de recycler :

- Est-ce un contenant, un emballage ou un imprimé?
- Est-ce fait de métal, de verre, de plastique, de carton ou de papier?

Si la réponse est "oui" aux deux questions, c'est recyclable! Ensemble, nous pouvons réduire nos déchets et préserver l'environnement de notre belle municipalité.



Vidange des fosses septiques – Fin de saison 2025

La compagnie Sanivac est responsable des vidanges sur le territoire pour la période 2024 à 2027.

Ils seront sur le territoire durant le mois d'octobre pour finir les vidanges de cette année.

Rappel important :

- Les fosses des résidences permanentes doivent être vidangées tous les 2 ans
- Celles des résidences secondaires, tous les 4 ans
- Vous recevrez un avis par la poste vous indiquant la semaine prévue pour la vidange.
- Assurez-vous que l'accès à votre fosse soit dégagé et accessible.

Travaux public

Liste des travaux effectués en 2025 sur le réseau routier

Chemin Burke

- Réfection d'une section comprise entre le numéro civique 121 et l'intersection du chemin Roy,
- Remplacement d'un ponceau de 8 pieds à l'intersection du chemin Roy,

Chemin Roy

- Traitement de fissures et lignage
- Épandage de scellant

Chemin de la Rivière-Blanche

- Travaux de stabilisation des bandes riveraines et réfection,
- Travaux d'entretien (décohésion et asphaltage).

Retour sur le pique-nique

Quelle belle réussite! Le 5 juillet dernier, notre traditionnel pique-nique annuel a rassemblé plus de 157 participants.

Nous avons déjà hâte à l'édition 2026!

Merci aux participants, bénévoles et généreux commanditaires qui ont fait de cet événement un succès.



Aide aux familles

Vous résidez à Mayo et vos enfants de 17 ans et moins sont inscrits à des activités artistiques et sportives à l'extérieur de la municipalité ? La municipalité offre un remboursement annuel pouvant aller jusqu'à 100 \$ par enfant. Afin de connaître tous les détails de l'aide aux familles et pour faire une demande de remboursement, veuillez-vous rendre au bureau de la Municipalité ou imprimer le formulaire sur notre [site web](#).

Réseau Biblio de l'Outaouais



Les Amis de la Forêt-la-Blanche vous invitent à profiter de l'automne qui s'annonce haut en couleurs.

Samedi, 1^{er} novembre – nettoyage des sentiers : Nous avons besoin de votre aide pour nous aider à racle les 12 km de sentiers avant l'hiver. Entrée gratuite et repas du midi fourni pour tous les bénévoles. Venez en famille ou avec vos amis pour une heure ou deux! Apportez vos râteaux! Merci à l'avance!

Nous avons dû créer une nouvelle page Facebook : [Réserve écologique de la Forêt-la-Blanche](#), mais ce faisant avons perdu notre liste d'abonnés. Merci de nous « liker » et de partager sur vos réseaux sociaux!



Les débuts héroïques de St-Malachy

Il y a plus de cent ans, les premières familles de St-Malachy sont arrivées dans un territoire plein de lacs, de rivières et de forêts. Elles ont dû faire preuve de courage, de force et de patience pour couper les grands arbres comme les chênes et les érables, avec très peu d'outils. Les chevaux et les bœufs étaient rares: la plupart des familles n'en avaient pas. À cette époque, une personne sur quatre n'avait même pas d'animal pour l'aider dans son travail.

Malgré tout, certaines maisons construites à cette époque tiennent encore debout aujourd'hui, preuve du savoir-faire et de la détermination de ces pionniers à bâtir une nouvelle vie, même dans un endroit pauvre et difficile.

L'argent manquait aussi. Les familles vivaient surtout grâce à leur travail. Chaque membre avait un rôle selon son âge. Les femmes travaillaient dans les champs, mais aussi à construire les maisons, tout en s'occupant des enfants. Elles filaient la laine, cousaient des vêtements, préparaient les réserves de nourriture pour l'hiver et ramassaient des plantes médicinales. Certaines utilisaient même des os d'animaux taillés en forme d'aiguille pour coudre.

Pour se procurer ce qu'ils n'avaient pas, les gens allaient au magasin général et faisaient du troc. L'industrie du bois était très importante: les hommes construisaient des traîneaux pour transporter du bois jusqu'à Buckingham ou Thurso. Souvent, ils brûlaient des terres pour récupérer les cendres, qu'ils vendaient à Bytown (aujourd'hui Ottawa). À Mayo, on peut encore voir l'endroit où le bois était réduit en cendre, près du cimetière.

Certains travaillaient aussi dans les mines, comme la Black Lead Mines ou Fledspar, où on trouvait du minerai de fer. D'autres vendaient du foin pour nourrir les chevaux des entreprises qui transportaient le bois.

C'était une époque difficile, mais pleine de fierté. En 1899, un grand moment de cette histoire s'est terminé avec un référendum public sur les clôtures. Heureusement, les registres de Mayo gardent bien vivante cette mémoire de nos pionniers.

La suite dans la prochaine édition du Maloyois...

Extrait provenant du livre *Mayo 150 ans 1864-2014*



Conducteurs bénévoles recherchés

TAC PAPINEAU, votre service de transport adapté et collectif dans Papineau est toujours à la recherche de conducteurs bénévoles.

Que vous n'ayez que quelques heures par semaine à offrir ou encore plusieurs journées, tout est utile quand il est question de faciliter les déplacements des personnes résidant sur le grand territoire de la MRC.

Les conditions pour être conducteur bénévole :

1. Compléter notre formulaire de demande pour devenir conducteur bénévole*
2. Fournir une copie d'un permis de conduire valide
3. Être propriétaire d'un véhicule bien tenu avec preuve d'immatriculation et d'assurance
4. Se soumettre à une vérification d'antécédents judiciaires
5. Un certificat médical peut être exigé (en tout temps)

Cela vous intéresse! Sachez que certaines municipalités de notre territoire ne peuvent être desservies par manque de bénévoles!

- Complétez notre formulaire en ligne sur notre site web au www.tacpapineau.ca
- Ou composez le 819-308-0788 poste 3504

Des services de transport pour tous dans la MRC de Papineau

Vous devez vous déplacer et résider dans l'une des 25 municipalités de la MRC de Papineau? TAC Papineau est là pour vous! Notre slogan : « On vous transporte avec cœur ».

Deux possibilités :

1. Transport adapté si vous y êtes admissible selon les critères établis
2. Transport collectif offert à tous pour des raisons multiples : rendez-vous de santé ou professionnels, pour le travail, les loisirs, les emplettes...

Consultez notre site web au www.tacpapineau.ca pour en savoir plus ou appelez le 819-308-0788 poste 0.

Vous devez être d'abord inscrit avant de pouvoir avoir accès au transport et certaines règles encadrent l'un ou l'autre des types de transport.



Série de 5 ATELIERS AU SUJET DE LA MALADIE D'ALZHEIMER:

PROCHE AIDANCE ET ADAPTATION DU DOMICILE



**Présenté par: Andrée-Michelle Cormier, formatrice,
Société Alzheimer de l'Outaouais**

- Les facteurs de risque et de protection
- L'aménagement du domicile pièce par pièce
- Les comportements déroutants
- La communication
- Les interventions cognitives
- Se préparer pour une visite à l'hôpital
- La conduite automobile
- L'approche
- Planifier l'avenir...

**Dates: 9-23 octobre, 6-20 novembre, 4 décembre 2025
de 9h30 à 11h30**

Lieu: CR3A, 134 rue Principale, St-André-Avellin



CR3A
Comité Régional 3e Âge Papineau

**Inscription obligatoire (ateliers gratuits)
Priorité aux proches aidants
de personnes âgées**

819-983-1565 ou www.cr3a.ca

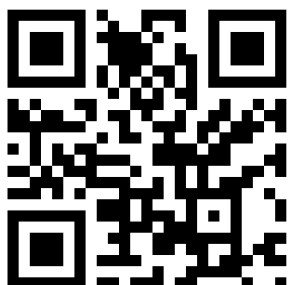


Appui
proches aidants

Restez informé

Pas encore inscrit à notre infolettre?

Rendez-vous au bas de notre site web pour vous y abonner!



MUNICIPALITÉ DE

MAYO

Bureau municipal

20 chemin McAlendin

mardi au jeudi : 8 h à 16 h

Vendredi : 8 h à midi

www.mayo.ca

Courriel: mun@mayo.ca

819-986-3199